

**Pose du nouveau pont Seibert**  
**Ile Seguin (Boulogne-Billancourt)**  
**Vendredi 19 novembre – 12h30**

Discours de Monsieur Georges Siffredi  
Président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire de Boulogne-Billancourt, cher Pierre-Christophe,  
Monsieur le Maire de Meudon, cher Denis,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Président-directeur général de la SPL Val de Seine Aménagement  
[*Gauthier Mouglin*],  
Madame la directrice générale déléguée de la SPL Val de Seine Aménagement  
[*Françoise Guilbert*],  
Mesdames et Messieurs,

Comme vous, je suis heureux de constater la bonne progression des travaux du pont Seibert, trois ans après leur commencement. Après une première phase de démolition de l'ancien pont, le lancement du chantier de reconstruction – conduit dans le respect de la charte « Chantier vert », ce qui signifie qu'il n'entraîne aucune dégradation de la biodiversité ni rejet d'eaux polluées dans la Seine –, nous nous retrouvons, ce matin, pour la pose du tablier, et ce rythme d'avancement nous permet d'envisager une mise en service à l'été prochain.

Le pont Seibert constitue un « ouvrage d'art » structurant pour la Vallée de la Culture, et témoigne de l'ambition, portée par le Département et par les villes concernées, de reconquérir ce fleuve qui forge l'identité alto-séquanaise, et de le rendre accessible à nos concitoyens en réaménageant ses accès et ses berges.

Ici, sur l'île Seguin, emblématique des mutations urbaines à l'œuvre dans les Hauts-de-Seine, sans doute encore plus qu'ailleurs, il était naturel que le Département se mobilise fortement dans cette reconstruction.

Depuis le début, nous sommes partenaires de la ZAC Seguin – Rives de Seine qui porte ce projet d'aménagement. Nous participons à hauteur de 13,5% au capital de la SPL Val de Seine Aménagement, qui réalise les espaces publics et les équipements de proximité, et qui valorise les différentes charges foncières de la ZAC.

Mais, plus spécifiquement, le Département concourt à la reconstruction du pont Seibert à travers une subvention de 12 millions d'euros, soit près de 30% du coût total de l'opération.

Il s'agit là d'un engagement important qui illustre, une nouvelle fois, la détermination du Département à renforcer l'attractivité de son territoire et à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Le pont Seibert aura, indéniablement, un impact positif sur le paysage et le cadre de vie des Alto-séquanais. Doté d'une architecture élégante qui s'intègre harmonieusement à son environnement, il proposera une liaison réservée aux piétons, aux mobilités douces et aux transports en commun, et permettra également de créer une nouvelle promenade publique, dans le cadre du schéma départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, qui offrira une vue imprenable sur la Seine et les coteaux de Meudon.

Si le Département a tenu à s'impliquer fortement dans ce projet, c'est aussi parce qu'il offre un nouvel accès à La Seine Musicale, cet équipement unique en son genre qui nous permet de proposer une programmation culturelle variée à l'attention de tous les publics. En devenant son principal point d'entrée depuis le tram T2 et la rive de Meudon, le pont Seibert va assurément contribuer à son rayonnement et à son dynamisme.

Oui, ce nouvel ouvrage public est une pièce supplémentaire qui va contribuer à forger la nouvelle identité de l'île Seguin, pour l'inscrire pleinement dans son époque.

Elle sera plus accessible pour les Boulonnais et les Meudonnais, les salariés et les visiteurs. Elle deviendra un lieu de vie animé, avec ses espaces publics, ses bureaux, ses commerces, ses services et son offre culturelle. Ses berges se connecteront notamment au réseau, déjà étendu sur plus de 400 km, de chemins de randonnées sur lesquels les Alto-séquanais aiment flâner pour aller à la découverte de leur département.

Ce qui nous tient particulièrement à cœur, cher Pierre-Christophe, cher Denis, c'est de faire de l'île Seguin une île emblématique des ambitions que nous portons en matière de développement durable, une île où la performance environnementale et la valorisation de la biodiversité sont au cœur même du projet urbain.

Il s'agit là, pour notre Département, d'un axe prioritaire de cette nouvelle mandature, et je suis persuadé que la mutation de cette ancienne friche industrielle en sera une formidable illustration.